

Avis Financier

LCL ACTIONS MONDE HORS ZONE EURO

Les porteurs de parts du Fonds Commun de Placement (FCP) **LCL ACTIONS MONDE HORS ZONE EURO (FR0000018756)**, géré par la société de gestion Amundi Asset Management, sont informés qu'à compter du 27 Mai 2025, le fonds sera soumis au positionnement en Communication Réduite AMF et au passage à l'Article 8 SFDR avec un minimum d'investissement durable fixé à 5%.

Ces changements ne font pas l'objet d'un agrément par l'Autorité des Marchés Financiers.
Les autres caractéristiques du fonds demeureront inchangées.

La documentation réglementaire de votre FCP est mise à jour pour tenir compte de ces évolutions à compter du 27 Mai 2025.

Ces modifications n'impliquent aucune démarche de votre part.

Nous vous invitons à consulter le Document d'informations clés (DIC) de votre fonds LCL ACTIONS MONDE HORS ZONE EURO qui est disponible sur le site internet www.opc.lcl.fr.

Votre conseiller habituel se tient à votre disposition pour tout complément d'information.